

Tarifs historiques

La présente fiche concerne les clients bénéficiant d'un tarif pour des raisons historiques (ils ne remplissent plus les conditions d'application dudit tarif).

Lorsqu'un client se trouvant dans ce cas doit changer de tarif, sur demande de Groupe E ou sur sa propre demande, il supporte l'ensemble des coûts liés au changement de tarif, y compris les modifications des installations intérieures.

La présente fiche règle le cas des clients se trouvant dans un tarif pour des raisons historiques.

1. Application des conditions d'admission dans un tarif

Groupe E peut imposer aux clients au bénéfice d'un tarif pour lequel ils ne remplissent plus les conditions d'admission de changer de tarif.

2. Modification de tarif

En cas de modification de tarif, les instruments de mesure et de tarification ainsi que les installations intérieures seront modifiées au besoin. La modification des installations intérieures est à la charge du client final et/ou du propriétaire desdites installations; la modification des instruments de mesure et de tarification est réglée dans les prestations supplémentaires.

Lors de la suppression d'un tarif, l'ensemble des coûts est pris en charge par Groupe E.